



# BULLETIN MUNICIPAL

---

Entre Charente et Javard

## Au sommaire :

A LA UNE

Montignac et Chebrac

Page 2

**EDITO**

Page 3

**MUNICIPALITE**

Du côté des travaux

Pages 4 à 7

**VIE SCOLAIRE**

Du côté de l'école

Pages 8-9

**VIE DU VILLAGE**

Camping municipal

Pages 10 à 12

**VIE PRATIQUE**

Pages 13 à 16

**ASSOCIATIONS**

Le mot des  
associations

Pages 17 à 23

**PETIT RAPPEL**

Page 24

**Autrefois « STRUCTURES NOUVELLES » et si ...**

**... en 2024 !!!**

Texte extrait de la monographie de René GOUNIN

« MONTIGNAC A TRAVERS LES AGES »

*Au cours de ces dernières années, l'évolution technique des milieux ruraux, l'adaptation aux besoins modernes appellent nos bourgs à procéder à des aménagements nouveaux. Montignac a essayé d'y pallier par une série de mesures qui constituent une sorte de remodelage de sa structure.*

*En premier lieu, il se posait le problème de limites territoriales, afin de remédier au découpage insuffisamment étudié lors de la fondation des communes. Ces inconvénients ont été résolus par le rattachement de Chebrac à Montignac et par les échanges de territoires entre St-Amant-de-Boixe et Montignac.*

*La petite commune de Chebrac, dépendante de Montignac par sa situation géographique et ses intérêts d'ordre économique, ne fut rattachée à Montignac qu'en l'année 1931. Pendant des décades, cette annexion préoccupa au premier chef les conseils municipaux des deux communes voisines. De nombreuses délibérations, uniquement inspirées par l'intérêt général, en témoignent.*

*La première en date fut prise par l'assemblée municipale de Montignac, le 20 juillet 1843. Dans un courrier adressé au préfet de la Charente, le conseil, après avoir justifié les avantages d'un regroupement des deux communes, concluait que, de part et d'autre, une unanimité s'affirmait pour une fusion rapide. Il demandait, en conséquence, la régularisation par un acte administratif de cette réunion qui avait trop traîné. Près d'un siècle devait s'écouler avant la concrétisation de cet acte officiel considéré comme très prochain par les édiles de 1843.*

**Chères Montignacaises, Chers Montignacais,**

L'année 2023 s'est écoulée avec son lot de joies et de peines. Tout un chacun a pu constater que les nombreux projets programmés ont pratiquement tous été réalisés malgré un contexte économique difficile et sans augmentation des taux locaux d'imposition.

Avant de dresser les grandes lignes de l'action municipale dans ce bulletin pour les prochaines années, je reviens rapidement sur les années passées. C'est une énumération un peu fastidieuse mais qui montre, oh combien, l'action municipale est complexe et très difficile.

Notre plus important dossier en cours de réalisation, depuis 2014, est de réduire la dette de la commune. Celle-ci s'élevait à 939 000 € ce qui se traduisait par un montant de 1 300 € par habitant. A ce jour, elle est encore de 481 000 €, ce qui représente 658 € par habitant. En 2026, à la fin du mandat, elle ne sera que de 450 € par habitant (la dette moyenne des communes charentaises est de 350 € par habitant). Nous avons réussi à diviser la dette par 3, et demain nous serons beaucoup plus « présentables » devant les banquiers et la trésorerie générale pour la concrétisation de futurs gros projets.

Ce désendettement a été possible grâce à la maîtrise de toutes nos dépenses et au suivi de nos budgets avec une très grande rigueur.

Aujourd'hui, les élus locaux se doivent, plus que jamais, d'être des visionnaires. C'est pourquoi il nous semble primordial de travailler sur la fusion des communes de Vars, Saint-Amant-de-Boixe et Montignac-Charente, pour la création d'une commune nouvelle.

Pourquoi cette commune nouvelle ?

Le désengagement de l'Etat, qui n'a augmenté la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2023 que de 0,29 % (431 €), nous contraint à être très rigoureux et économes. La dotation de 2024 est diminuée, encore de 7 % !

Pour pallier cette désaffection réelle concernant les trois communes, il nous semble évident de mutualiser les moyens, les agents, les dépenses et les recettes.

L'Etat ne souhaitant plus de communes de moins de 2 000 habitants, il continue de diminuer tous les ans les dotations et ne compense plus totalement la taxe d'habitation aux communes.

La « commune nouvelle » avec la fusion des trois communes Vars, Saint-Amant-de-Boixe et Montignac-Charente est très souhaitable, non seulement pour un meilleur fonctionnement du territoire, mais aussi pour relever les différents défis du futur avec une commune plus forte. De plus, la fusion permettra de bloquer à vie le montant de la DGF, cela veut dire qu'elle ne pourra plus être diminuée, mais qu'elle augmentera si la population augmente.

Par la proximité de nos villages, par la variété des offres commerciales, de santé, d'entreprises, d'artisans, de la gare multimodale de Vars, nous avons un rôle important à jouer dans notre secteur, proche d'Angoulême.

Concernant le programme « Petites Villes de Demain », nous avons pris beaucoup de retard. La Communauté de Communes a recruté une chargée de mission et maintenant nous allons pouvoir avancer dans les projets suivants :

- centre médical de soins instantanés,
- liaisons inter-villages par bus ou autres moyens,
- rénovation des bâtiments communaux,
- sauvegarde du patrimoine, etc.

Avant de conclure, je tiens à remercier tous les bénévoles du monde associatif qui font vivre, avec tout leur dynamisme, notre commune et nous offrent de très bons moments de convivialité. Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite un bel été 2024.

*Je tiens à remercier tous les bénévoles du monde associatif qui font vivre, avec tout leur dynamisme, notre commune et nous offrent de très bons moments de convivialité.*



James Chabauty  
Maire de Montignac-Charente

## LA RESTAURATION DU PONT ROUGE

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

# CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

## Route départementale n°15

### Restauration du pont Rouge et de l'ouvrage de décharge du camping

#### Commune de Montignac-Charente

Au titre du budget "Travaux 2023", le Conseil départemental a retenu l'opération de restauration du pont Rouge supportant la RD15 et franchissant la Charente, sur la commune de Montignac-Charente.

Le pont Rouge est un pont maçonnerie présentant 4 voûtes dont la création date de 1862. Sa surveillance a permis d'observer, depuis plusieurs années, la dégradation de certaines maçonneries (corbeaux pierre) entraînant les basculements des parapets, ce qui a participé à juger son état préoccupant.

Des travaux se sont donc déroulés à partir de début septembre 2023 pour une période de 3 mois et demi. Une fermeture de la route départementale RD15 a été nécessaire afin de mener à bien l'ensemble des interventions.

Les principaux travaux engagés ont permis de mettre en place une étanchéité sur le pont Rouge, de remplacer et de restaurer l'ensemble des maçonneries défectueuses.

En plus de s'attacher à pérenniser l'ouvrage, les travaux ont également eu vocation à créer un cheminement piéton sur le pont, en continuité de celui existant le long du camping, ainsi qu'un alternat sur le pont permettant d'aménager des trottoirs franchissables sécurisant les piétons.

En conformité avec les avis de l'UDAP et de la DREAL (l'ouvrage étant situé dans le site inscrit de l'allée des Platanes), les trottoirs ont été réalisés en pavés et bordures pierre.

Les conditions météorologiques de la fin de l'année et la montée du niveau d'eau de la Charente n'ont pas permis de finaliser l'ensemble des travaux. Aussi, de nouvelles interventions seront nécessaires en 2024 : dépose de l'échafaudage, restauration des  $\frac{1}{4}$  de cônes et de l'ouvrage de décharge du camping, grenailage des enrobés... Dans la mesure du possible, ces dernières s'attacheront à maintenir la circulation sur le pont Rouge. Toutefois, le grenailage des enrobés sur le pont ne pourront être réalisés que sous route barrée.

Le coût total des travaux de cette opération s'élève à **550 000 € TTC** pris en charge par le Département de la Charente.



**AVANT TRAVAUX**



**APRES TRAVAUX**

## TRAVAUX REALISES EN 2023

- **Bâtiments communaux :**
  - Rénovation complète et changement de la chaudière de l'appartement du 38 bis avenue des Aveneaux.
  - Peinture des fenêtres et volets d'une partie des bâtiments et logements communaux.
- **Voirie :**
  - Travaux de sécurisation du pont Rouge avec une modification de la circulation.
  - Goudronnage de la rue des Ecoles.
  - Réparation de routes communales : extrémités rue des Mouillères et rue Haute à Chardonneau.
  - Rebouchage de trous dans les voies et chemins communaux.
  - Entretien des trottoirs, des places et des caniveaux.
- **Gendarmerie – changement :**
  - de la clôture pour se conformer aux nouvelles normes de sécurité, des portes des garages,
  - des volets de l'appartement de la gendarmerie par des volets roulants.
- **Bourg :**
  - Réparation et installation des guirlandes de Noël.
  - Peinture de mobilier urbain.
- **Ecole :**
  - Réfection totale de la classe des « cours moyen ».
- **Camping :**
  - Informatisation de l'accueil des touristes et de la facturation.
- **Espaces verts :**
  - Tonte des places Taillefer, Alcide Banlin.
  - Plantation d'arbres derrière l'école.
  - Tonte et entretien du camping, stade nautique.
- **Cimetières :** Entretien.
- **Monument aux morts :** nettoyage.
- **Manifestations associatives :** Aide technique à la préparation d'évènements.

## TRAVAUX PREVUS EN 2024

- **Bâtiments communaux :**
  - Réparation du carrelage du gîte.
  - Installation d'une pompe à chaleur au CJM (salle de yoga).
  - Changement de 2 volets de l'appartement au 22 avenue Marguerite de Valois et d'une chaudière de l'appartement au 23 avenue de la Boixe.
  - Accès, Entrée/Sortie pour personne à mobilité réduite au CJM.
- **Voirie :**
  - Mise en place d'écluses routières, avenues Marguerite de Valois et de la Boixe.
  - Bouchage des trous : chemin des Bus à Lugérat, rue de la Font Fleurie et rue Jean Mathieu au Tapis.
  - Regoudronnage : rue des Prés à Chardonneau, du chemin d'accès au CJM, des entrées site de Marchot, rue du Puits au Tapis, et de l'accès du camping.
  - Rénovation des chemins des jardins et de la rivière.
  - Transformation de l'éclairage public avec des ampoules LED.
  - Changement des lampadaires rue des Platanes.
- **Gendarmerie – Installation :**
  - d'un portillon,
  - d'un lampadaire à l'entrée des logements de la gendarmerie.
- **Bourg :**
  - Peinture des emplacements des parkings (des Tours, Dr Feuillet et Albizias).
- **Ecole :** installation de pompes à chaleur aux écoles.
- **Espaces verts :** Sous-traitance tonte et élagage des arbres.
- **Cimetières :** Rénovation des couvertures des murs des cimetières.

## BUDGET 2024

BUDGET 2024 - FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	350 550,00 €	EXCEDENT REPORTE 2023	236 579,64 €
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	297 300,00 €	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 320,00 €
ATTENUATIONS DE PRODUITS	68 797,00 €	OPERATIONS D'ORDRE	0,00 €
OPERATIONS D'ORDRE	0,00 €	PRODUITS DES SERVICES	32 305,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	119 045,00 €	IMPOTS ET TAXES	9 486,00 €
CHARGES FINANCIERES ET SPECIFIQUES	8 500,00 €	FISCALITE LOCALE	431 997,00 €
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	135 808,00 €	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	168 967,36 €
		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 345,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>980 000,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>980 000,00 €</b>

BUDGET 2024 - INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
DEFICIT REPORTE	50 312,54 €	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	135 808,00 €
OPERATION PATRIMONIALE (voirie)	31 000,00 €	OPERATION PATRIMONIALE	31 000,00 €
EMPRUNTS ET DETTES	55 300,00 €	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	76 213,00 €
SUBVENTION EQUIPEMENTS VERSEE	27 300,00 €	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	52 242,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	292 050,46 €	EMPRUNTS ET DETTES	380 000,00 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	219 300,00 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>675 263,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>675 263,00 €</b>

## PUIS-JE AGRANDIR MA MAISON ?

Puis-je agrandir ma maison ? Quels matériaux utiliser ? Dois-je déposer un permis de construire ou une déclaration préalable ? **Tous les travaux** (ravalement de façade, toiture, piscine, modification d'une ouverture, peinture des volets, clôtures, etc.) **sont soumis à déclaration**. Dès le début d'un projet, pensez à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie.

Les règles d'urbanisme applicables à votre parcelle sont détaillées dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) disponible en mairie et sur le site de la Communauté de Communes Cœur de Charente.

## DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ET PRESERVATION DU PATRIMOINE

Vous trouverez ci-dessous, pour votre information :

- un lien ministériel concernant le "guide de l'insertion architecturale et paysagère des panneaux solaires".  
<https://www.culture.gouv.fr/fr/Thématiques/monuments-sites/Ressources/Les-guides-guides-techniques-fascicules-et-manuels/Guide-de-l'insertion-architecturale-et-paysagère-des-panneaux-solaires>  
ou taper [L'installation de panneaux photovoltaïques en abords de monuments historiques et dans les sites patrimoniaux remarquables \(culture.gouv.fr\)](#)
- une fiche pratique relative aux panneaux solaires provenant de l'UDAP 16 (Unité Départementale de l'Architecture et du patrimoine) est disponible en mairie.

## LES ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN 2024 : ce qu'il faut savoir ?

Le prochain appel aux urnes pour les élections européennes aura lieu le 9 juin 2024 afin d'élire les 720 députés des pays membres de l'Union Européenne. Parmi eux, 81 Français. On vous explique comment fonctionnent ce scrutin.

Tous les cinq ans, les citoyens et citoyennes de l'Union européenne élisent les membres du Parlement européen. Ces élections ont lieu simultanément dans les 27 pays membres, entre le 6 et le 9 juin en un seul tour.

### A quoi servent les députés européens ?

Le Parlement européen est le seul organe de l'Union Européenne élu au suffrage universel. Il peut donc pour cela être considéré comme "la voix des citoyens". Les députés européens font des propositions de loi et prennent des décisions sur des sujets majeurs : environnement, droits des femmes, protection des consommateurs, éducation, transport, budgets entre autres.

Le Parlement approuve également le budget de l'Union Européenne, contrôle la manière dont l'argent est dépensé et élit le président de la Commission européenne.

### Comment fonctionne l'élection ?

L'élection se fait au suffrage universel direct selon un scrutin proportionnel plurinominal. Cela signifie que les partis se répartissent les sièges attribués à la France proportionnellement au nombre de votes obtenus. Pour obtenir des sièges au Parlement européen, les partis politiques doivent obtenir au moins 5% des voix.

### Comment faire pour voter ?

Tous les citoyens français et européens âgés d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peuvent voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

### Vous n'êtes pas disponible le 9 juin ?

Dans ce cas, il faut donner procuration à une personne de confiance. Sur le site [Maprocuration](#), il est possible de faire sa demande en ligne et la faire valider, avec une pièce d'identité, dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat.

### Le vote du 9 juin, comment cela se passe-t-il ?

Le jour du vote, il faut se munir de sa carte électorale et d'une pièce d'identité et se rendre dans le bureau de vote de sa commune. Seule une pièce d'identité originale est acceptée.

### Suis-je bien inscrit sur les listes électorales ?

Vous pouvez le vérifier en allant sur le site du gouvernement [Je vérifie ma situation électorale | Les élections en France \(interieur.gouv.fr\)](#)

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. Grâce au [téléservice](#), vous pouvez effectuer cette démarche en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Pour les élections européennes, vous aviez jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024 pour vous inscrire sur internet et jusqu'au 3 mai 2024 pour vous inscrire en mairie.

Il vous faut toutefois remplir **deux conditions cumulatives** :

- **avoir le droit de vote**, ce qui implique de posséder la **nationalité française – d'être majeur** (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour – de jouir de ses **droits civils et politiques** ;
- **avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal** - de sa qualité de contribuable - de sa qualité de gérant de société.

Vous aurez également à transmettre plusieurs documents : **un justificatif de votre identité** (par exemple votre *carte nationale d'identité*) **ainsi qu'un justificatif de votre lien avec la commune de vote** (par exemple votre *facture d'électricité comme justificatif de domicile*).

Si vous êtes **citoyen d'un autre pays de l'Union européenne**, vous aurez à transmettre une **déclaration sur l'honneur** précisant **votre situation électorale**. **Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne**.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune à la mairie. Il faudra fournir un **justificatif d'identité de domicile** et **un formulaire cerfa n°12669** de demande d'inscription disponible en mairie.

## Du côté de l'école

### SIVOS DE MONTIGNAC-CHARENTE - MARSAC

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) assure le fonctionnement du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Montignac-Charente et Marsac.

Un peu d'histoire : en 1992, après le départ des écoliers, de Vouharte vers Saint-Amant-de-Boixe, qui a entraîné une baisse des effectifs, une classe aurait dû fermer. La même problématique se posait à Marsac, les élus de l'époque ont donc décidé de créer un RPI. Concrétisé en 1996, celui-ci a permis de sauver les classes, en mettant la maternelle à Marsac et les primaires à Montignac-Charente.

Depuis 28 ans, le SIVOS fonctionne bien en permettant aux enfants de bénéficier d'un enseignement de qualité et dans un environnement satisfaisant. Le transport scolaire entre les deux communes est assuré gratuitement par un service de ramassage des enfants qui va d'école en école.

Pour l'année 2023/2024, les effectifs sont les suivants :

#### Marsac « maternelle » 2 classes :

- Très petite section, petite section et moyenne section : ..... 21 élèves
  - Grande section et CP ..... 17 élèves
- soit.....38 élèves**

#### Montignac-Charente « primaire » 3 classes :

- CE 1/CE 2..... 21 élèves
  - CE 2/CM 1..... 21 élèves
  - CM 1/CM 2..... 21 élèves
- Soit..... 63 élèves**

Actuellement, le RPI de « Montignac-Marsac » compte un effectif de 101 élèves. Tous les frais de transport scolaire entre Montignac-Charente et Marsac, ainsi que pour toutes les activités nécessitant du transport et les frais d'entrée sont pris en charge par le SIVOS.

Concernant l'école de Marsac, deux personnes titulaires (ATSEM) à temps non complet (30h/semaine) sont gérées par le SIVOS et aident les institutrices des sections maternelles. Deux autres personnes sont employées par le SIVOS, une secrétaire (7h/semaine) et une accompagnatrice des enfants dans le bus (2h30/semaine).

Pour l'année scolaire 2024/2025, 101 élèves seront répartis dans les deux écoles :

- 19 enfants de Montignac-Charente seront scolarisés en maternelle à Marsac,
- 39 enfants de Montignac-Charente seront scolarisés en primaire à Montignac-Charente.

La participation de la commune de Montignac-Charente pour les 58 enfants, pour l'année scolaire 2024/2025, est de 52 965 €. Cette somme est calculée au prorata du nombre d'enfants par commune.

### LA VIE DE L'ÉCOLE 2023

En ce début d'année 2023, de nombreux projets se poursuivent.

Avec Calitom et l'association « le Carré bouge », les CE1 ont découvert des instruments recyclés, puis les ont explorés sur le plan sonore et pour finir, ils en ont fabriqué. Le vendredi 3 mars, ils ont également visité le jardin respectueux de Châteaubernard et ont fait un pique-nique zéro déchet. Les CE2-CM1 ont découvert le surcyclage créatif : découverte de matières et de différentes techniques d'art (impression, gravure, tissage) et la lutherie sauvage. Quant aux CM1-CM2, ils ont également travaillé sur le surcyclage et ils ont tissé les grillages de la cour. Puis ils ont abordé les sujets suivants : parcours des déchets et pollution des océans.

## VIE SCOLAIRE



Les lundi 3 et mardi 4 avril, la classe de CE2-CM1 est partie en classe de découverte en Dordogne. Les élèves ont pu visiter la grotte de Lascaux, le parc du Thot et des châteaux de Bourdeilles. Les enfants ont apprécié la découverte de la grotte après avoir travaillé sur le sujet en classe, avant le séjour. Ils ont aussi aimé les châteaux datant de différentes époques. Les deux jours se sont bien déroulés. Les élèves étaient ravis et ont appris beaucoup de choses.

Les classes de CE1 et CM1-CM2 sont parties du 22 au 26 mai à Saint-Palais-sur-mer. Le voyage a commencé avec un petit pique-nique à l'île Madame. Les élèves ont participé à des activités autour de la mer : visite d'une ferme aquacole, du port de Royan, du phare de la pointe de Grave, après avoir traversé l'estuaire en bateau (bac), étude de la laisse de mer, pêche à pied ... Ils ont préféré le bateau, la pêche à pied, la vue en haut du phare et la boum ! Ils ont également partagé des moments de vie collective.

Sur le plan sportif, les élèves ont pratiqué des randonnées pédestres autour de Montignac et un cross a eu lieu au camping de Montignac avec les élèves de Marsac.

A la rentrée de septembre 2023, l'école de Montignac compte 3 classes du CE1 au CM2. L'équipe enseignante a accueilli deux nouvelles collègues, Mme GERVAIS et Mme AOUAR ainsi qu'une volontaire « service civique », Soline MALIDIN.

Cette année encore, les 3 classes participent à des actions liées au respect de l'environnement (le compostage, le tri des déchets et la création d'un jardin).

En lien avec les Jeux Olympiques, les élèves découvriront différents sports.

Les enseignantes remercient la mairie et les partenaires pour leur coopération.

## LIRE ET FAIRE LIRE



Depuis la rentrée scolaire de septembre dernier, six lectrices très motivées ont retrouvé, avec enthousiasme, le chemin de l'école pour partager un moment de rencontre intergénérationnelle avec les enfants.

Les séances de lecture, d'une trentaine de minutes ont lieu pendant la pose méridienne les mardi et jeudi de chaque semaine, avec des groupes de 5 à 6 enfants, scolarisés en classe de CE1 jusqu'au CM2.

L'objectif des lectrices est de réinstaurer la lecture-plaisir. Les lectrices lisent avant tout ce qu'elles aiment elles-mêmes en imaginant ce qui peut émerveiller, surprendre, émouvoir ou faire rire.

Les enfants, très réceptifs et curieux, apprécient les histoires et cela leur permet de voyager à travers le monde et d'avoir une ouverture d'esprit qui leur permettra de mieux comprendre leur univers.

La mise en place et la réussite de cette action culturelle n'auraient pu avoir lieu sans l'aide précieuse des enseignantes.

## SAISON ESTIVALE 2023 AU CAMPING MUNICIPAL

Pays	Nombre de nuitées			
	juin	juillet	août	TOTAL
FRANCE	195	853	1214	2262
AUTRES PAYS	80	228	266	574
dont				
Belgique	8	20	21	49
Allemagne	15	55	64	134
Espagne	6	22	25	53
Royaume-Uni	17	18	11	46
Puerto Rico		2		2
Pays Bas	34	106	128	268
Italie			9	9
Pérou			2	2
Pologne			2	2
Portugal			2	2
Suède		1		1
Suisse		4	2	6
FRANCE + AUTRES PAYS	275	1081	1480	2836

Pour l'année 2023, 2 836 nuitées ont été enregistrées, soit une augmentation de 45% par rapport à 2022 pour la même période d'ouverture de juin à fin août.

Beaucoup de touristes de passage apprécient notre camping pour son site ombragé et verdoyant, ses tarifs attractifs, son bungalow tout équipé loué à la semaine de juin à fin août, la mise à disposition gratuite de VTT, ainsi que la proximité des commerces. Il ne faut pas oublier la Charente, atout majeur pour les amateurs de pêche ou de balades en canoë.

Les pots de bienvenue des samedis soir permettent aux campeurs d'échanger, de mieux se connaître, et à la municipalité de retracer la vie de notre village.



## ETE ACTIF



Dans le cadre de l'été actif 2023, 3 activités proposées par le Département de la Charente et coordonnées par le centre social Arc-en-Ciel de Mansle, à l'initiative de la communauté de communes Cœur de Charente (CDC), ont été programmées à Montignac :

- La pêche, le 31 août, a attiré 11 enfants de 8 à 15 ans dont 1 jeune de Montignac et 10 venant de communes diverses.
- La session de Baby Athlétisme a fait le plein avec 8 enfants de 4 à 7 ans tous domiciliés dans des communes de la CDC.
- Le tchoukball a intéressé 10 enfants de 8 à 17 ans dont 5 jeunes de Montignac et 5 domiciliés dans des communes de la CDC.

## DU CINEMA A MONTIGNAC

Au préalable, contact a été pris avec Rémy MERLE (Président de l'association Contrat Rural Cinéma Argence Tardoire Bonnieure - CRCATB).

La capacité d'accueil et la configuration de notre salle multi-activités permettant l'accueil de séances de cinéma, la commune a adhéré à l'association CRCATB pour une cotisation de 380 €/an donnant droit à la projection d'un film par mois. Le conseil municipal a émis un avis favorable et a demandé l'inscription de cette dépense au budget.

« **Vendredi Cinéma** » a été inauguré le 8 septembre 2023 avec le film « Des mains en or ».

Le CACE (Comité d'Animations culturelles et équestres) de la commune propose désormais, chaque 2ème vendredi du mois à 20 h 30 dans notre salle multi-activités (7 rue des Ecoles – derrière la Mairie), une séance de cinéma au tarif de 5 € pour les adultes et de 4 € pour les moins de 12 ans.

Bilan après 5 séances, moyenne de : 50 spectateurs et 250 € de recette.

**Merci de votre présence et continuez à venir nombreux**

### MONTIGNAC-CHARENTE ET SAINT-AMANT-DE-BOIXE, UNIES, SE MOBILISENT POUR LUTTER CONTRE LE CANCER

Comme les années précédentes, les deux communes se sont associées avec la Ligue contre le cancer pour organiser deux opérations en 2023 et 2024 :

**Mars Bleu** : action menée pour sensibiliser au dépistage du cancer du côlon. 303 € en 2023 et 230 € en 2024 ont été recueillis grâce aux dons remis lors d'une marche entre les deux communes et lors d'une conférence organisée par plusieurs médecins.

**Octobre Rose** : campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. 713 € récoltés grâce aux dons, aux ventes de goodies, à la représentation de la pièce de théâtre donnée par la troupe « Thé@tre en herbe », au spectacle des danseuses de l'association AHI'O MAI et lors d'une marche. A l'issue de cette journée, un goûter gourmand concocté par les bénévoles a été offert aux participants.

Les sommes recueillies ont été versées intégralement à la Ligue contre le cancer.

Lors des deux journées, les commerçants ont joué le jeu en décorant leurs vitrines aux couleurs bleu et rose.

Que tous les acteurs de ces deux journées, participants, bénévoles et commerçants soient chaleureusement remerciés pour leur participation et leur générosité.



### TULIPES DE LA SOLIDARITE CONTRE LE CANCER



Comme les années passées, dans le cadre de l'opération Tulipes contre le cancer, initiée par le Lions club de Rouillac, en partenariat avec le Comité de la ligue contre le cancer, la fidèle équipe de bénévoles autour de Martine Chabauty avait programmé quatre demi-journées en tenant deux stands sur les places de Montignac pour vendre des bouquets de tulipes. La météo avait fortement contrarié la floraison des fleurs ; cependant 237 bouquets ont pu être vendus soit 2 370 € récoltés au profit de la lutte contre le cancer. Que les généreux donateurs soient chaleureusement remerciés pour leur participation à cette noble cause.

## BIENVENUE A TOUS

	<p><b>Home Charente Plomberie</b>          Plombier-chauffagiste-sanitaire          6 rue de l'ancienne église          16330 Montignac-Charente</p> <p>Tél.: 06 22 82 81 27          Mail : <a href="mailto:homecharenteplomberie@gmail.com">homecharenteplomberie@gmail.com</a></p>
---	---

	<p><b>LES JARDINS DE LILLY</b></p> <p>Infirmière, praticienne en relation d'aide par le massage, Sandrine LAFONT vous propose une variété de massages bien-être et de thérapies japonaises, pour répondre à vos attentes de détente et de relaxation. Vous présentez des douleurs physiques, une surcharge mentale, une anxiété, des tensions musculaires ou tout simplement vous désirez prendre soin de vous, dans un lieu calme et douillet !</p> <p>Contact : 06 67 28 78 05          Adresse : 48 avenue Marguerite de Valois 16330 MONTIGNAC          Mail : <a href="mailto:lejardindelilly@gmail.com">lejardindelilly@gmail.com</a>          instagram: lesjardinsdelilly</p>
---	---

	<p>Intervenant sur la commune de Montignac-Charente, Champniers, Fléac, Rouillac et Ruffec, l'agence APEF Montignac-Charente vous propose des services d'aide à domicile tels que le ménage et le repassage, le jardinage et le bricolage, la garde d'enfants, ainsi que de l'aide aux séniors. Notre accompagnement est dédié aux familles, aux actifs, aux parents, aux aidants, aux personnes âgées... pour satisfaire chacun de vos besoins.</p> <p>Tél. Mme BRISSON : <a href="tel:0545947427">05 45 94 74 27</a>          Adresse : 4 place du Dr Feuillet, 16330 Montignac-Charente          E-mail : <a href="mailto:montignac.charente@apef.fr">montignac.charente@apef.fr</a></p> <p><b>Horaires d'ouverture</b>          Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 09:00–13:00, 14:00–18:00          Mercredi : 09:00–12:30, 14:30–18:00</p>
---	---

### DELEGUEE du DEFENSEUR des DROITS en CHARENTE (Ex- MEDIATEUR)



Le Défenseur des Droits est une autorité constitutionnelle indépendante.

Vous pouvez contacter gratuitement la déléguée :

- Si vous vous estimez lésé(e) par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public.
- Si vous considérez que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause l'intérêt supérieur d'un mineur.
- Si vous êtes témoin ou victime d'une discrimination.
- Si vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité (policiers, gendarmes, agents de sécurité, agents de l'administration pénitentiaire etc).

Le département de la Charente compte une déléguée, Madame Françoise MARIE, qui a été nommée le 1<sup>er</sup> juin 2023 ; elle peut vous recevoir, uniquement sur rendez-vous, à sa permanence d'Angoulême (8 rue de la Préfecture), tous les mardis, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

#### Pour prendre Rendez-Vous :

☎ 05.45.97.61.28

courrier : Préfecture de la Charente, 8 rue de la Préfecture, BP 1399 – 16000 Angoulême

mail : [françoise.marie@defenseurdroits.fr](mailto:françoise.marie@defenseurdroits.fr)

### CONCILIATEUR DE JUSTICE DU CANTON DE SAINT-AMANT-DE-BOIXE



Le rôle du conciliateur, nommé par la Cour d'Appel de Bordeaux, consiste à trouver une solution amiable et éviter un procès pour un différend sur des droits entre deux parties (une

personne, un commerçant, une entreprise, un propriétaire, un voisin...) : problèmes de voisinage (mur mitoyen, droit de passage, bornage, malfaçons de travaux, impayés, locations etc). N'hésitez pas à saisir le conciliateur de justice (c'est simple et gratuit).

M.Thierry BRUNEAU peut vous recevoir, sur rendez-vous :

- 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 14 h à 17h à la mairie de Saint-Amant-de-Boixe (☎ 05.45.39.72.15),
- 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 10h à 13h à France Services, 25 B rue de la Gare à Vars (☎ 05.45.38.21.88),
- 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 14h à 17h à la mairie de MANSLE (☎ 05.45.22.20.43)

LA GENDARMERIE

INFORMATION



VOS DÉMARCHES AUPRÈS DE LA GENDARMERIE

*Plusieurs moyens selon vos besoins*

*Vous rendre ou contacter votre gendarmerie locale :*

**MONTIGNAC (05 45 39 70 01)** : mardi de 8h à 12h / lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h

**AIGRE (05 45 21 10 12)** : lundi, mercredi, jeudi et samedi de 8h à 12h

**MANSLE-LES-FONTAINES (05 45 20 30 19)** : vendredi de 8h à 12h / mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h

*dimanche et jours fériés de 9h à 12h et 15h à 18h*

*(En cas de problème pour vous déplacer, une solution adaptée à votre situation vous sera proposée)*

**Dispositif pré-plainte en ligne**

**Vous avez fait l'objet d'un vol ou de toute autre infraction contre les biens et vous ignorez l'identité de l'auteur ?** Ce dispositif de pré-déclaration vous permet de préparer votre plainte par Internet. Après réception de votre pré-plainte, un gendarme prend attache avec vous pour confirmer le rendez-vous souhaité pour finaliser et signer votre plainte dans les locaux de la brigade de gendarmerie choisie.

Disponible sur [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

**La plainte en ligne pour les arnaques sur internet (THESEE)**

**Vous êtes un particulier, victime ou témoin d'une escroquerie sur internet (faux sites de vente, piratage de comptes de messagerie, extorsion d'argent pour débloquer un ordinateur...)** ?

*Ne vous déplacez plus !*

Le dispositif THESEE (traitement harmonisé des enquêtes et signalements pour les e-escroqueries) vous permet de porter plainte ou signaler l'infraction directement par internet

Disponible sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138)

**Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval)**

**Vous êtes victime de fraude à la carte bancaire sur internet, vous n'êtes pas à l'origine des achats et vous possédez toujours votre carte bancaire ?**

*Après avoir fait opposition auprès de votre banque, le dispositif Perceval recueille votre signalement d'achat frauduleux sur internet.*

*Service accessible depuis France Connect sur [service-public.fr](http://service-public.fr)*

### La brigade numérique Gendarmerie

Vous avez une question ou besoin de nous contacter pour un renseignement, une orientation ?

Contactez la brigade numérique 7 jours sur 7 et 24h/24 en direct grâce aux liens ci-dessous :



*Et toujours en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112 ou sonnez à l'interphone de la brigade de gendarmerie la plus proche de chez vous*

**RETROUVEZ ÉGALEMENT TOUTES CES INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET  
OU L'APPLICATION MA SÉCURITÉ TÉLÉCHARGEABLE CI-DESSOUS**

L'application Ma Sécurité facilite vos échanges avec la Police Nationale et la Gendarmerie nationale !

-  Cartographie des points d'accueil
-  Tchat avec un policier ou gendarme
-  Actualités locales de sécurité

 **Ma Sécurité**  
Application Grand Public

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr>



### VOUS N'AVEZ PAS DE JARDIN ?

#### Vous souhaitez composter vos biodéchets ?

Une solution de proximité : **le compostage de quartier.**

Le 25 avril 2024, la municipalité a mis à votre disposition un composteur de quartier, **Place des Albizias.**

Vous pouvez désormais, vous aussi, valoriser vos déchets organiques. Ce qui permettra de réduire les quantités de déchets, tout en créant un compost entièrement gratuit et naturel.

**L'implication et la motivation de tous sont indispensables.**

Le compostage partagé, ce n'est pas juste un tas, ce sont des personnes qui viennent s'en occuper, **c'est aussi une réglementation.**

1. Mélange des biodéchets dans le bac de compostage avec le broyat : **15 mn par semaine.**
2. Transfert vers le composteur de maturation : **45 mn** (selon la fréquence de remplissage du bac de compostage).
3. Brassage du composteur de maturation tous les 3 mois : **45 mn**



- 1 Bac de compostage
- 2 Bac de réserve de matière sèche
- 3 Bac de maturation

Le 25 avril 2024, une présentation et une démonstration ont été dispensées, à ceux qui le souhaitent, par le référent technique et les élus municipaux, formés à cet effet. Ils seront à votre disposition en cas de besoin. Des documents d'information ainsi qu'un contenant vous ont été remis par CALITOM pour collecter vos déchets verts (épluchures, coquilles d'œuf, restes de repas, etc.), afin de les apporter au composteur de quartier.

Le compost produit pourra ensuite servir, par exemple, à la fertilisation des espaces extérieurs de la commune, comme les parcs ou les jardins publics ou privés.

**RAPPEL** : pour les déchets verts, merci de vous rapprocher de la Déchèterie de la Gare 16300 VARS – Tél. : 05 45 39 09 15

Ouverture :

du lundi au samedi : 9h-12h/14h-18h

Fermée les dimanches et jours fériés

*Recommandation : venir au plus tard 10 minutes avant les horaires de fermeture.*

Vous trouverez toutes les informations et consignes sur le tri des déchets et leur prise en charge sur le site internet de la déchèterie de Vars :

<https://horairesdechetterie/dechetterie-de-vars.html>

### INONDATIONS DU 6 AU 24 DECEMBRE 2023

Suite à la demande effectuée par la Mairie au titre des dommages consécutifs aux inondations sur la période du 6 au 24 décembre 2023, nous vous rappelons que la commune de Montignac-Charente a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour cette période.

# Le mot des associations

## LA SOCIÉTÉ DES COURSES

### La Société des Courses a 100 ans.

Le 25 juillet 2024 constituera un rendez-vous à ne pas manquer, puisque c'est à cette date que sera fêté le centenaire de la Société des Courses de Montignac-Charente, lors d'une soirée exceptionnelle avec de nombreuses et spectaculaires animations.

C'est en effet en 1924 qu'a été créée l'association, loi 1901. Grâce à l'implication de 224 adhérents, elle organisait sa première réunion hippique l'année suivante, sur la prairie des Palus, au-delà de l'actuelle base nautique.

En un siècle, la Société des Courses est devenue l'une des principales attractivités de la région.

Depuis 1989, l'association occupe le site de Marchot, créé par l'ancien maire Jean Raffin. Les 4 réunions hippiques annuelles (3 au trot et 1 au galop) en juillet et août participent grandement à la réputation et au rayonnement de Montignac-Charente et de la Charente.

L'an dernier près de 10 000 personnes ont été accueillies sur l'hippodrome. Il a été parié 114 000 € au pari mutuel sur les chances des 350 chevaux inscrits au programme des 32 courses organisées sur une piste en herbe de qualité reconnue. Les diverses animations (défilé de voitures de collection, orchestres, feu d'artifice, jeux pour enfants, promenades à poney), la buvette, la restauration face à la piste ont largement contribué au succès du meeting 2023. Il ne faut pas oublier le dévouement des 60 bénévoles, avec à leur tête pour la première fois une femme, Monique Bernard, élue Présidente de la Société en avril dernier. Dépasser les bons résultats de 2023 représente certes un défi difficile à relever, mais du fait de la réunion du centenaire tous les espoirs sont permis.

Le 25 juillet prochain de nombreuses personnalités sont attendues pour assister à un Grand Prix du Centenaire



qui s'annonce comme une rencontre sportive de tout premier ordre avec des trotteurs et des drivers bien connus nationalement. Un orchestre, un spectacle sur les arts du feu, des animations inscrites dans l'opération régionale « les hippodromes en fête » et enfin un feu d'artifice feront de cette soirée un événement mémorable.

Une telle commémoration requiert une implication forte de la Municipalité et de la Communauté de Communes Cœur de Charente, mais aussi de la population de Montignac qui, nous l'espérons, fournira de nombreux volontaires pour renforcer les rangs des bénévoles mobilisés.

Les autres réunions de l'été seront également très attractives avec la reconduction pour la sixième année consécutive de la collection « voitures anciennes » à l'hippodrome, le jeudi 18 juillet, une animation musicale de qualité, le jeudi 8 août et un feu d'artifice grandiose le jeudi 22 août pour clôturer la saison hippique avec éclat.

Alors que la Société des Courses va entrer dans son deuxième siècle d'existence, il est plus que jamais nécessaire de lui apporter un large soutien et de favoriser sa réussite qui participe à la renommée et au dynamisme de Montignac.

### AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE LA BOIXE

Pour pouvoir donner son sang, il faut d'abord peser plus de 50 kg, n'avoir jamais été transfusé, être majeur et avoir moins de 71 ans.

Avant le don, vous remplissez un questionnaire permettant de savoir si vous êtes apte au don ou momentanément ajourné. Par exemple, il faut respecter un délai de :

- 4 mois après un tatouage, un piercing, une intervention chirurgicale ou un voyage dans certains pays,
- 14 jours après la fin d'un épisode infectieux,
- 7 jours après la fin d'un traitement aux antibiotiques, des soins dentaires (sauf carie).

Donner son sang est-il dangereux ? **NON**

- le matériel utilisé, stérile, est à usage unique,
- quelques heures suffisent pour reconstituer le volume sanguin,
- après le don, une collation offerte par l'amicale offre un moment de récupération,
- en cas d'anomalies dans les examens biologiques du sang, le donneur est personnellement et confidentiellement averti par le centre de transfusion.

Pour tout renseignement d'ordre médical, téléphoner au centre de transfusion de la Charente : 05.45.91.46.44.

**IL N'EXISTE PAS DE PRODUIT DE REMPLACEMENT DU SANG**

### CACE - Comité d'Animations Culturelles et Equestres



A la fin de cette année 2023, le CACE a pu constater un bilan positif de ses sept manifestations.

**Le bric-à-brac du 21 mai**, 1<sup>ère</sup> manifestation de la saison a réuni plus de 200 exposants, sur le site de Marchot. Aux alentours de midi, nombreux étaient ceux qui avaient décidé de se restaurer sur place. Les sandwiches, grillades, frites et boissons se sont bien vendus.

**Le 2 juillet**, le CACE a tenu la buvette de « la Cyclo Déjantée et Marche », randonnée organisée par le CJM et les randonneurs de la Boixe.

**A l'occasion du bal du 13 juillet**, organisé sur le Quai, le public a été encore plus nombreux cette année. Toutes les générations ont pu se retrouver sur la piste de danse avec des airs de musique remontant aux années 80, en attendant le feu d'artifice tiré sur la Charente pour clôturer la soirée.

**Le vide-greniers du samedi 26 août** a attiré 80 exposants. Un peu moins de visiteurs, malgré un temps plus clément, après les fortes chaleurs des jours précédents. La buvette et la restauration ont cependant bien tourné. Une démonstration et initiation à la boxe pour enfant, à partir de 4 ans, ont attiré quelques curieux de cette discipline.

**Dès le dimanche matin 27 août**, chacun était prêt à son poste bien défini pour préparer **le repas moules-frites**.

## ASSOCIATIONS

Les 165 convives réunis, cette année encore, sous l'espace restauration « Le Sulky » ont été très satisfaits. La plupart ont vivement souhaité revenir l'été prochain.

**Le samedi 7 octobre**, pendant 2 heures, plus de 150 personnes ont pu admirer le magnifique spectacle de cabaret donné par la troupe « **Brins de femmes** », où se mêlent fantaisie, chorégraphies et chants sur des airs bien connus de tous.

**Pour terminer l'année, le marché de Noël du 10 décembre**, organisé conjointement avec le comité des fêtes de St Amant-de-Boixe, a accueilli 37 exposants.

Les stands étaient bien achalandés avec des créations aux multiples couleurs et ouvrages de couture pour des idées cadeaux originales et tout ce qui était nécessaire pour préparer les repas de fêtes. Les crêpes, le vin chaud et la bière de Noël ont eu le succès habituel. Le Père Noël n'a pas manqué le rendez-vous et a distribué des friandises aux enfants. La tombola a fait de nombreux gagnants.

**Toute l'équipe du CACE vous attend encore plus nombreux pour ses prochaines manifestations.**

**Une pensée pour Philippe Pelletier qui nous a quittés l'été dernier.**

### Le Cercle des Jeunes de MONTIGNAC-CHARENTE (CJM)



Cette association loi 1901 a été créée en 1966.

Elle propose différentes activités au niveau du site de l'hippodrome de Montignac. Le montant de l'adhésion est à ce jour de 15 € et sera porté à 16 € pour la saison 2024-2025. Pour pratiquer ces activités, il faut être adhérent au CJM et s'acquitter du montant de chaque activité.

Section Yoga : l'enseignant, Eddy GABORIAUD est diplômé de l'Institut Français du Yoga. La section compte 50 pratiquants répartis en 4 cours : le lundi à 17h et 19h, le mercredi à 17h et 18h45.

La responsable de section est Danièle NICOLEAU.

Section Danse Folk : deux animatrices enseignent des danses israéliennes, mexicaines, poitevines, etc. La section compte 14 pratiquantes et souhaiterait que des hommes les rejoignent. Les danseuses se retrouvent le lundi soir à 20h30.

La responsable de section est Annie LAPARRE.

Section Danse moderne : l'enseignante est professeure de danse diplômée. La section propose des cours d'éveil et du modern jazz enfants et adultes. La section compte à ce jour 40 adhérents. Les cours sont dispensés le mardi et le vendredi soir à partir de 17h15.

La responsable de section est Daphnée TUYERAS.

Section Canoë : cette activité se pratique essentiellement de juin à octobre, en location, sur réservation. Plusieurs parcours sont à découvrir sur la Charente. Chaque année, beaucoup de personnes pratiquent cette activité (touristes, clubs, groupes d'amis...).

Les responsables de section sont Marie LEDROIT et Aymeric RENIERS.

Section Macramé : cette activité compte 5 adhérentes et se déroule le mardi, tous les 15 jours, de 18h à 20h. N'hésitez pas à venir découvrir cette activité très agréable.

La responsable de section est Josiane MICHEL.

Section Danse Polynésienne : cette nouvelle activité a débuté en décembre 2023 et se développe bien. Elle est pratiquée le jeudi soir et le week-end.

La responsable de section est Aurélia AUDET.

Le CJM a organisé, début juillet 2023, sa première « La Cyclo DéJantée et Marche », en collaboration avec les Randonneurs de la Boixe et le CACE de Montignac. Ce fut un véritable succès pour une première, 53 vététistes et 60 marcheurs ont participé. Un grand merci à eux.

Cette manifestation, prévue cette année, fin juin ou début juillet, est repoussée à l'année prochaine et s'appellera « La Cyclo DéJantée et Marche Philippe PELLETIER », en hommage à Philippe, décédé en juin 2023.

## ASSOCIATIONS

Les membres du bureau du CJM sont :

- Présidente : Marie LEZAN BOUDET
- Vice-présidente : Marie LEDROIT
- Secrétaire : Joëlle VIGIER
- Secrétaire adjoint : Bruno GROLEAU
- Trésorière : Sophie FORE
- Trésorière adjointe : Anaïs BRAUD

**Venez nous rejoindre.**

**Pour tout renseignement concernant les activités ou l'association, merci de contacter la**

**Présidente au : 06 87 41 47 58 ou**

**[marielezanboudet@orange.fr](mailto:marielezanboudet@orange.fr)**

## LES RANDONNEURS DE LA BOIXE

**MARCHER ça fait un bien fou !!!!**



Les Randonneurs de la Boixe de Montignac-Charente vous proposent de les rejoindre les jeudis ou/et les dimanches matin (départ 9h30) pour découvrir ensemble notre belle campagne charentaise et son petit patrimoine (fontaine, lavoir, chapelle ou autres curiosités).

Le jeudi, nous parcourons environ 7 km au rythme de 4,2 km/h.

Le dimanche, le circuit proposé est de 10 km à une allure plus soutenue, environ 4,8 km/h.

Le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois, nous nous retrouvons pour un parcours jumelé, c'est-à-dire 7 et 10 km, départ du même lieu et à la même heure.

Au cours de l'année, quelques événements sont également proposés :

- Des sorties « rando » journée complète, un séjour annuel de 3 ou 4 jours, un barbecue, un repas annuel, etc.
- Pour connaître le calendrier des sorties ou obtenir de plus amples renseignements concernant notre association et ses activités, contacter Martine Bély, secrétaire, au 06.30.51.68.12.

## M. C. L. MONTIGNAC-CHARENTE LOISIRS

Rompre l'isolement, organiser des rencontres conviviales, telle est la mission de notre association. Pour une cotisation annuelle de 15 €, vous pouvez venir partager d'agréables moments au sein de notre club, les mardi et jeudi de chaque semaine. Bricolage, couture, broderie et jeux divers vous attendent à l'ancienne cantine de notre commune, salle mise à notre disposition par la municipalité.

Cette salle peut également servir pour les réunions des associations de notre commune.

L'année qui vient de s'écouler a été riche en manifestations. Ainsi nous avons organisé 5 concours de belote – un vide grenier – deux repas (pique-nique) – deux voyages, un en juin et une sortie cabaret en novembre en association avec l'Amicale des donneurs de sang. Plus de 90 personnes ont pu profiter de ces voyages. Un après-midi récréatif, suivi d'un goûter a été offert à tous nos adhérents. Nous avons également participé au marché de Noël du mois de décembre à Saint-Amant-de-Boixe.

Toute l'équipe vous donne rendez-vous pour les prochaines manifestations de l'année. Pour tout renseignement, prendre contact avec Christiane Michelot en téléphonant au 05.45.39.74.08 ou 06.26.90.56.50, ou tout autre membre de l'association.

## AGILITY DES VALLEES



*L'année 2023 fut une année riche pour l'Agility Club des Vallées.*

*Trois de nos adhérents ont validé leur monitorat d'agility, nous avons donc trois nouveaux entraîneurs.*

*Nous avons accueilli divers binômes au cours de l'année pour de l'éducation, de l'agility loisir ou compétition, dans la convivialité et le partage.*

*Un petit point sur nos participations aux grandes compétitions d'agility :*

- Une de nos jeunes adhérentes, Loane a été sélectionnée pour intégrer l'équipe de France junior et défendre la France aux championnats du monde junior qui ont eu lieu en Angleterre. Elle a remporté, avec trois de ses coéquipiers, la 3ème place de l'épreuve par équipe. Une belle victoire !
- 4 binômes du club ont participé aux championnats de France d'agility.
- Loane, Laurine et deux de leurs coéquipiers ont obtenu le titre de champions de France par équipe Small (catégorie petit chien).
- Amélie et Watson font partie de l'équipe de France Handi et ont participé aux championnats du Monde organisés aux Pays-Bas. Ils terminent 7ème au cumul de toutes les épreuves.
- 4 binômes du club ont participé au Grand prix de France. Amélie et Watson se classent 3ème au cumul des épreuves Handi.

### Nos projets 2024

- Concours d'agility le 17 mars.
- Casec et Pass-agility (diplôme nécessaire à chaque chien pour accéder au concours) le 27 avril.
- Stage sur la préparation et récupération du chien de sport avec une intervenante pro-extérieure.
- Stage sur le soin coopératif avec l'intervention de professionnels de « l'instinct du chien ».
- Des balades canines, des jeux...

***Vous avez des questions ?***

***Vous souhaitez nous rejoindre ?***

**Contactez-nous par mail :**

[agilityclubdesvalleesmontignac16@gmail.com](mailto:agilityclubdesvalleesmontignac16@gmail.com)

**Sur notre page Facebook : [agility club des vallées](#)**

## ESM – Entente Sportive de Montignac

### ESM MONTIGNAC FOOTBALL

La saison 2023-2024 a repris avec toujours 2 équipes seniors engagées en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division.

L'apprentissage du niveau supérieur pour l'équipe B se fait difficilement, mais l'équipe progresse de match en match et les victoires vont arriver. Des hauts et bas également pour l'équipe A qui alterne bons et moins bons résultats. Une place dans la première moitié du tableau sera l'objectif.



**Equipe A**

## ASSOCIATIONS

Cette année, des modifications d'ampleur du calendrier dues aux nombreuses interdictions d'utilisation de terrains ont chamboulé l'organisation des matchs qui vont ainsi se terminer fin juin.

Merci à nos 48 licenciés seniors/vétérans, aux coaches et dirigeants qui permettent la tenue des matchs les week-ends. Les entraînements ont lieu les mardis et jeudis soir au stade de Montignac et les matchs à domicile les samedis soir à 17h et 19h. Nos 26 jeunes (dont 5 filles) évoluent au sein de l'école de foot du Groupement de jeunes entre Touvre et Charente qui regroupe cette année 3 communes : Montignac, Vindelle et le Gond-Pontouvre. La centaine de licenciés du Groupement (GJ ETC) sont répartis en 5 catégories qui vont de 5 ans à 15 ans et participent tous à des championnats départementaux :



Equipe U13

Pour tous renseignements, téléphoner à :

Patrick Fontanaud (président du club) au 06 86 30 11 49.

Philippe Labat (responsable technique jeunes) au 06 87 43 51 55.

Valentin Lagarde (entraîneur seniors) au 06 86 85 91 71.

Prochaine activité du club :

- 10<sup>e</sup> bric-à-brac : dimanche 7 juillet 2024 de 06h00 à 17h00 (hippodrome).

## Animations et manifestations

### JUIN 2024

- Samedi 08 : concours de pétanque de l'association des CH'TIS à Marchot
- Vendredi 14 : séance de cinéma organisée par le CACE à la salle multi-activités
- Mardi 25 : Don du sang de 16h30 à 19h30 - salle des fêtes de Saint-Amant-De-Boixe
- 28 ou 29 : kermesse des écoles de l'association des parents d'élèves à Marchot
- Vendredi 28 : concours de belote de MCL à 13h salle des fêtes de Saint-Amant-de-Boixe
- Dimanche 30 : concours hippique au Centre équestre « Legendre Eventing »

### JUILLET 2024

- Dimanche 07 : bric à brac de l'ESM (entente sportive de Montignac) à Marchot
- Samedi 13 : bal populaire avec feu d'artifice du CACE sur le quai
- Jeudi 18 : courses de chevaux en nocturne (trot) à l'hippodrome à 19h30 par la société des courses de Montignac, avec défilé de voitures anciennes
- Jeudi 25 : courses de chevaux en nocturne (trot) à l'hippodrome à 19h30 par la société des courses de Montignac « **CENTENAIRE DE L'ASSOCIATION DES COURSES** »

### AOÛT 2024

- Samedi 03 : journée aventure organisée par l'association des « CH'TIS »
- Jeudi 08 : courses de chevaux en nocturne (trot) à l'hippodrome à 19h30 par la société des courses de Montignac
- Samedi 10 : repas dansant PAELLA concocté par « les commerçants de Montignac » à Marchot
- Jeudi 22 : courses de chevaux (galop) à l'hippodrome à 19h30 par la société des courses de Montignac en semi-nocturne à 17h30
- Samedi 24 : vide grenier organisé par le CACE à Marchot
- Dimanche 25 : repas moules frites organisé par le CACE à Marchot à 12 heures

- Jeudi 29 : Don du sang de 16h30 à 19h30 - salle des fêtes de Marsac

### SEPTEMBRE 2024

- Vendredi 13 : séance de cinéma organisée par le CACE à la salle multi-activités
- Dimanche 15 : bric à brac organisé par MCL au camping
- Vendredi 20 : concours de belote de MCL à 13h salle des fêtes de Saint-Amant-de-Boixe

### OCTOBRE 2024

- Vendredi 11 : séance de cinéma organisée par le CACE à la salle multi-activités
- Dimanche 13 : randonnées pédestres et cyclo de l'association des CH'TIS
- Mardi 29 : Don du sang de 16h30 à 19h30 – salle des fêtes de Vars
- « Octobre rose date non définie »

### NOVEMBRE 2024

- Vendredi 08 : séance de cinéma organisée par le CACE à la salle multi-activités
- Dimanche 10 : concours hippique au Centre équestre organisé par « Legendre Eventing »
- Lundi 11 : cérémonie aux monuments aux morts (Montignac & Chebrac)
- Vendredi 15 : concours de belote par MCL à 13h, salle des fêtes de Saint-Amant-de-Boixe

### DECEMBRE 2024

- Dimanche 08 : marché de Noël du CACE et du comité des fêtes de Saint-Amant-de-Boixe à la salle des fêtes de Saint-Amant-de-Boixe
- Vendredi 13 : séance de cinéma organisée par le CACE à la salle multi-activités
- 13, 14 et 15 : marché de Noël organisé par l'association des « CH'TIS »
- Lundi 30 : Don du sang de 16h30 à 19h30 – salle des fêtes de Saint-Amant-De-Boixe

## PETIT RAPPEL

### ORDURES MENAGERES

Pour avoir une bonne image de notre commune, pour le respect de celles et ceux qui habitent près de ces emplacements, pour ceux qui ramassent vos ordures pour les recycler, déposez vos poches noires et jaunes la veille du ramassage. Merci !

### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacune et de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée.

L'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement urbain. Notre perception doit évoluer. Cela ne veut pas non plus dire qu'on doit laisser tout faire.

Ainsi, chaque habitant est acteur de l'image de sa commune et doit sur son trottoir :

- Arracher/faucher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, brindilles ou autres issues de sa propriété notamment, les ramasser, les emmener en déchèterie ou les composter.
- Entretien ses haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique.
- Ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau.

### PETITE ASTUCE - L'eau de cuisson des pommes de terre pour désherber naturellement :

Voici un désherbant efficace, naturel et économique, et très simple à faire ! Récupérez tout simplement l'eau de cuisson des pommes de terre que vous conditionnerez en bouteille ou que vous verserez dans un arrosoir. Vous pouvez ainsi répandre cette eau de cuisson refroidie sur les herbes indésirables.

### EVENEMENT



Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois

entre 9h30 et 12h30

sur la place Taillefer de Montignac-Charente,

l'animation « Auto-Moto Vintage » organise

un rassemblement de véhicules anciens

à 2 ou 4 roues.

Les curieux et passionnés pourront venir découvrir ces vieux bolides et discuter avec leurs propriétaires.



### MAIRIE DE MONTIGNAC-CHARENTE

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public  
les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h  
25, avenue de la Boixe - BP 70201  
16230 MONTIGNAC-CHARENTE - 05 45 39 70 09  
E-mail : [mairie.montignac-chte@orange.fr](mailto:mairie.montignac-chte@orange.fr)  
facebook : MairieMontignacCharente

ENTRE CHARENTE ET JAVARD  
N°7 JUIN 2024

Directeur de Publication : James CHABAUTY  
- Maire de Montignac-Charente  
Rédacteurs-Commission Communication :  
Jean Raineteau, Cathy Montheil,  
Sandrine Lafont, Christian Farque,  
Olivier Mourgues

Retrouvez toutes les actualités, les informations sur : [www.montignac-charente.fr](http://www.montignac-charente.fr)